

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 41 suppléants	Conseillers en fonction : 101 titulaires – 41 suppléants	Conseillers présents : 66 Dont suppléant(s) : 3 Pouvoirs : 26 Absent(s) excusé(s) : 37 Absent(s) : 1
-----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Date de convocation : 24 mai 2023

Vote(s) pour : 92
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Mardi 30 mai 2023,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Nicolas KARMANN.

Point n° 2023-05-30-CM-4.9 :

Désignation d'un représentant avec voix consultative de l'Eurométropole de Metz au Comité Syndical du SMO des Ports Lorrains.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la réunion syndicale du Syndicat Mixte Ouvert des Ports Lorrains, en date du 29 septembre 2022, au cours de laquelle Monsieur François GROSDIDIER a été élu Président de cet organisme,
CONSIDERANT qu'il convient de désigner un nouveau représentant de la métropole, avec voix consultative, à ce Syndicat Mixte,

DESIGNE Monsieur Henri HASSER, en qualité de représentant de Metz Métropole, avec voix consultative, au Syndicat Mixte Ouvert des Ports Lorrains.

Metz, le 31 mai 2023

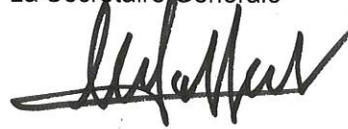
Le Secrétaire de séance



Nicolas KARMANN
Directeur Général Adjoint



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20230530-2023-05-DC4-9-DE

Numéro de l'acte : 2023-05-DC4-9
Date de décision : mardi 30 mai 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Désignation d'un représentant avec voix consultative de l'Eurométropole de Metz au Comité Syndical du SMO des Ports Lorrains
Classification : 5.3 - Designation de représentants
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 07/06/2023
Numéro AR : 057-200039865-20230530-2023-05-DC4-9-DE
Document principal : 99_DE-4-9.pdf

Historique :

06/06/23 14:32	En cours de création	
06/06/23 14:33	En préparation	Catherine DELLES
07/06/23 13:46	Reçu	Catherine DELLES
07/06/23 13:47	En cours de transmission	
07/06/23 13:48	Transmis en Préfecture	
07/06/23 13:51	Accusé de réception reçu	